



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Haïti

Question écrite n° 55820

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les poursuites à engager contre le président Jean-Bertrand Aristide. En effet, la pression internationale et française s'est récemment faite l'écho de présomptions concordantes impliquant l'ancien président d'Haïti dans un vaste trafic de drogue entre la Colombie et les États-Unis. Ce trafic de très longue date porterait sur plusieurs millions de dollars. Il s'avère que, si l'ex-président Aristide est soupçonné fortement de ce trafic, il n'aurait toujours pas été formellement inculpé par la justice américaine. Ce paradoxe n'est pas de nature à faire jaillir la vérité sur la réalité de son action à la tête d'Haïti, afin d'assurer la stabilité dans l'île. La France se devrait de réagir fortement pour traduire Jean-Bertrand Aristide devant la justice. Il lui demande donc s'il compte prendre des initiatives en ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55820

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 janvier 2005, page 647